

# Pietrina : le collectif ne désarme pas la mairie s'explique

Les riverains, qui n'ont pas obtenu dans le PLU le classement en zone naturelle de cet espace boisé, sollicitent l'arbitrage de la préfète au moment du contrôle de légalité. Nicole Ottavy défend le projet municipal sur ce site

D'un côté, un collectif de riverains, baptisé Sonniu d'Ortu, constitué il y a plus d'un an (lire ci-dessus) contre "la bétonisation" de l'un des "derniers poumons verts de la ville", à savoir les quatre hectares boisés, au-dessus du lycée Laetitia. De l'autre, l'exécutif municipal qui, dans son plan local d'urbanisme (PLU) voté le 25 novembre dernier, a fait la sourde oreille à leur demande de classement de cette grande friche en zone naturelle ou agricole.

Quelques jours avant le vote du PLU, Sonniu d'Ortu avait, une dernière fois, tenté d'influer sur le projet de la mairie, en lançant une pétition. Plus de 1 000 signatures écrites ont alors été recueillies tandis que sur le site mesopinions.com, ouvert aux internautes du monde entier, 12 373 personnes soutiennent leur demande.

L'opposition municipale n'a pas manqué de souligner la force de cette mobilisation, en conseil municipal, le 25 novembre dernier. Et si ce soir-là, le PLU a été voté, Sonniu d'Ortu ne désarme pas pour autant. Samedi, le collectif a déposé un dossier à la préfecture, à destination de la préfète et des services de l'État,

sur le point de s'atteler au contrôle de légalité. "Nous demandons l'arbitrage de la préfète sur ce dossier que nous avons baptisé : Parc boisé en zone urbaine à caractère résidentiel, erreur manifeste d'appréciation", explique l'un des porte-parole du collectif.

## "Il y a beaucoup d'intox"

À la mairie, Nicole Ottavy, l'élue en charge de l'urbanisme, ne cache pas son exaspération. "Nous leur avons expliqué ce que nous voulions faire, mais ils ne veulent rien entendre. Il ne faut pas oublier que nous sommes en période d'élections, ils se font probablement monter la tête..."

L'adjointe au maire s'insurge notamment contre le procès en bétonisation qu'elle estime être injustement fait à l'équipe municipale : "Il y a beaucoup d'intox. Nous ne sommes pas pour des constructions massives telles que les a permises le PLU de 2013. Bien au contraire. Notre objectif est d'assurer l'aménagement par la maîtrise publique, via la société publique locale Ametarra."

L'équipe municipale se targue

d'avoir élaboré un PLU pour "une ville de demain qui soit une ville-nature", selon les termes de sa communication. Aussi, pourquoi ne pas avoir accepté le classement de la Pietrina en zone naturelle? Réponse de Nicole Ottavy : "Ces terrains sont privés. Si nous l'avions inscrite en zone naturelle ou agricole, nous aurions été confrontés au blocage total des propriétaires sur toute discussion ainsi qu'au risque de fermeture de ces terrains alors qu'ils sont pratiqués par les riverains pour cheminer entre les Jardins de l'Empereur et l'avenue Napoléon III. Sans compter le risque d'incendie, car en zone agricole ou naturelle, il n'y a pas obligation de débroussailler."

## "Nous avons tout gelé pour cinq ans"

À ceux qui réclamaient l'inscription de la Pietrina dans un emplacement réservé pour la réalisation d'un parc urbain, Nicole Ottavy fait valoir : "Il aurait alors fallu passer par une expropriation, ce qui aurait impliqué de nombreuses années de procédure."

Dans ce dossier, la mairie se félicite d'avoir usé d'une possibilité permise dans l'élaboration de documents d'urbanisme : "Nous avons tout figé dans le cadre d'un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (Papag) qui ne peut se réaliser qu'en zone urbaine ou à urbaniser. Ce périmètre comprend 12 hectares, composé du secteur de la Miséricorde où nous envisageons de faire un écoquartier et des quatre hectares de la Pietrina. Ce périmètre nous donne légalement cinq années pour définir un projet global d'aménagement, qui soit cohérent, réalisé en concertation avec les riverains et les propriétaires privés pour préparer une zone d'aménagement concer-



Le collectif souhaite conserver l'espace boisé de la Pietrina en zone totalement naturelle. / ARCHIVES PIERRE-ANTOINE FOURNIÉ

tée (Zac)." Le soir du vote du PLU, l'opposition avait interpellé l'exécutif municipal sur la question de la création d'une Zac, qui constitue une procédure d'initiative et d'intérêts publics : "Pourquoi ne pas en avoir créé une à cet endroit?"

Nicole Ottavy explique simplement : "Une Zac ne se crée pas comme ça, il y a beaucoup d'études globales et réglementaires à effectuer et c'est justement pour pouvoir les réaliser que nous avons créé un périmètre d'attente."

Et l'élue en charge de l'urbanisme de détailler l'objectif in fine de la mairie, sur la Miséricorde et la Pietrina : "Nous souhaitons créer par le biais de la SPL Ametarra une opération d'ensemble innovante inscrite dans le paysage urbain et arboré en tenant compte de la topogra-

phie des lieux. Avec la réalisation d'un parc urbain de trois ou quatre hectares, ainsi que des logements, entre 600 et 800, avec une mixité sociale et générationnelle. Nous souhaitons relier les quartiers du Salaro, des jardins de l'Empereur, de l'avenue Napoléon III, de l'Impératrice-Eugénie en créant de nouvelles liaisons (comme l'ascenseur urbain), des équipements, des services ainsi que des commerces de proximité..."

Ces arguments peinent cependant à convaincre les riverains de la Pietrina : "Papag ou pas, à terme, des bâtiments pourront toujours être érigés sur les terrains de la Pietrina. Et ce que nous réclamons, c'est que cet endroit reste une zone entièrement naturelle."

CAROLINE MARCELIN

## À l'origine de Sonniu d'Ortu

En octobre 2018, des habitants du quartier de la Pietrina, du Laetitia, des Jardins de l'Empereur et du Vitulo ont vent de la demande, alors rejetée en conseil des sites, émanant de la mairie concernant le déclassement d'une partie de la zone d'espace boisé sur les quatre hectares de végétation dense. "La demande portait sur 2 000 mètres linéaires pour faire une voie", explique aujourd'hui Nicole Ottavy. Pour les riverains, ce projet de route marque le début de la construction sur cet espace vert, propriété de plusieurs particuliers, dont l'entrepreneur Farrucci. Des tracts sont alors déposés dans les boîtes aux lettres : "Choisissez-vous béton, chaleur et pollution ou jardins, fraîcheur et oxygène?" Le collectif naît à la suite d'une réunion publique (cf. lire notre édition du 16 octobre 2018).